

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

D180620-05

L'an deux mille dix-huit, le 20 juin, le Conseil municipal de la Commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard BRUNET, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 juin 2018

Présents : Bernard BRUNET, Xavier CHOVIN, Annabelle DUPRET, Elodie GRASSOT, Jean-Paul HENOCQ, Carole de JOUX, Alain JUVENTIN, André KEMPF, Pierre LOUETTE, Lucette NURIT, Olivier ROCHAS, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL, Isabelle VATANT

Excusés : Eveline DAVIN (procuration à Lucette NURIT), Hervé HODCENT, Gaëtan KONIECZNY, Claire LOROUE (procuration à Isabelle VATANT), Jocelyne MANDAROUX (procuration à Bernard BRUNET)

Secrétaire de séance : Alain JUVENTIN

**OBJET : Ressources humaines – Prorogation de la convention d'assistance retraite avec le
CDG**

Vu la délibération D150609-05 du 9 juin 2018,

Considérant que par délibération du 11 juin 2015, le conseil municipal a décidé de signer une convention avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale en vue de lui confier le contrôle des processus et actes transmis à la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités territoriales, Considérant que cette convention étant arrivée à expiration, le centre de gestion propose de la proroger,

Le conseil municipal décide de proroger la convention et autorise le maire à signer tous actes afférents

Sens du vote	
Conseillers-ères présent-e-s	14
Conseillers-ères représenté-e-s	3
Ayant voté pour	17
Ayant voté contre	0
S'étant abstenu-e	0

Pour extrait conforme

Fait à MONTMEYRAN, le 21 juin 2018

Le Maire,